Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 18 (1988)
Heft: 5

Rubrik: Les bons tuyaux de la police : le grand nettoyage de vos économies

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES BONS TUYAUX

JEAN-PIERRE CRETTENAND

DE LA POLICE

Le grand nettoyage de vos économies

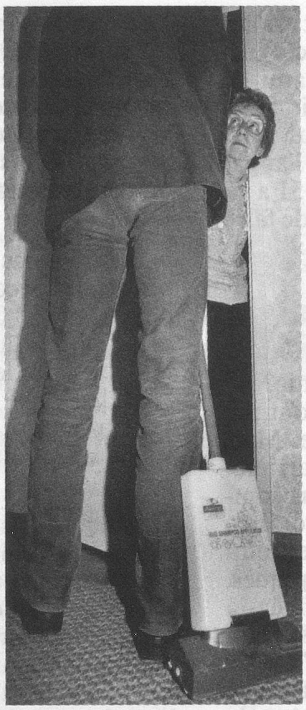

Notre dernier article a suscité quelques interrogations. Il nous a été demandé comment en fait pouvait-on gruger une grand-maman et l'amener à payer Fr. 1500.– pour le nettoyage de son appartement.

Nous ne ferons pas ici le procès des entreprises de nettoyage. Comme l'a prouvé une récente enquête-sondage de l'AVLOCA, celles-ci s'acquittent – dans l'ensemble – à satisfaction de leur tâche et le rapport qualité/prix est décent, voire attractif.

Nous n'attirerons ici l'attention du lecteur que sur les brebis galeuses de la profession et elles existent! Certaines ont eu à en répondre devant les tribunaux. Des exemples? En voici!

Un duo de beaux parleurs, sans scrupules et bien de chez nous, a sévi ces dernières années. On se présente, sourire éclatant et bagou parfaitement rodé au domicile de personnes âgées. Avec une nette préférence pour les invalides, les handicapés, voire les personnes sourdes ou paraplégiques...

L'entrée en matière est anodine. On vous propose, pour un prix modique, de procéder au nettoyage de votre tapis ou de votre petit bout de moquette. Aux indécis on exhibe une commande soi-disant passée par une autre personnes âgée de l'immeuble ou du quartier.

On procède au nettoyage d'un premier tapis et l'on encaisse Fr. 120.–. Puis l'on pousse le bouchon un peu plus loin.

– Mais Madame, votre appartement est insalubre, vos meubles sont sales, votre logis croule sous la crasse! Signez ce contrat avantageux et libérateur: Fr. 1000.– et il va briller comme un sou neuf!

Qu'importe si vous avez une femme de ménage ou une aide au foyer qui vient une à deux fois par semaine. C'est qu'elle fait mal son travail!

– Bonjour Madame! Nous sommes envoyés par la gérance... A la rue des Acacias, on vous «poutze» votre appartement en deux heures pour Fr. 500.–. Prix spécial pour bénéficiaire de l'AVS...

– Pourriez-vous encore me refixer ces trois seuils de portes que nous avions fait enlever pour permettre à feu mon mari invalide de circuler en chaise roulante?

– Pas de problème, Madame! Cela vous coûtera 6 clous et... une rallonge de Fr. 90.– sur la facture.

Rue de Jouvence, on fait les à-fonds pour Fr. 1300.– chez grand-maman Hortense qui n'a jamais aimé les dettes. Elle paie rubis sur l'ongle. En prime, on suggère une vitrification des parquets qui ont subi les outrages du temps...

– Repassez plus tard!

Ils reviennent, deux mois après. Les travaux sont rondement menés. Deux heures leur suffisent, car on laisse sur place les meubles trop pesants...

La facture est éditée sur le champ: Fr. 9000.–.

– Quoi! C'est exagéré? Soit, on vous la ramène à Fr. 2600.–.

– ..??!!

– C'est encore trop? On vous la baisse à Fr. 2000.– mais c'est notre dernier prix! A ce tarif-là c'est donné!

A la saison des foins, avenue du Grand-Détour, Mme Olga confie les travaux de nettoyage à nos deux compères. Le lundi ils encaissent Fr. 350.– et reviennent le mardi pour les finitions. A cette occasion ils ponctionnent encore Fr. 450.–.

– Par les temps qui courent, ma pauv'dame, vous devriez vour protéger un peu mieux! Versez-nous Fr. 280.–, on va vous livrer un appareil de sécurité sans pareil pour votre porte d'entrée. Avec en prime un spray défensif.

A l'époque où se font les vendanges, notre brave retraitée, née avec le siècle, attendait toujours sur sa commande...

A la route de Bottoflens, nettoyage éclair chez la tante Alice: Fr. 300.–.

– Mais oui, Madame, payez par chèque postal! C'est plus pratique et c'est plus sûr!

Nos deux compères qui avaient uni leurs talents pour la mauvaise cause subtilisent un deuxième chèque au passage. Encaissé lui aussi pour le même montant!

M. Casimir à qui l'on fait craindre les foudres de sa régie doit se résoudre à faire nettoyer son petit appartement. Il signe, le cœur léger, un devis pour Fr. 700.–.

C'est un peu cher, mais après le passage de la tornade blanche son logis va resplendir. Le jour dit, on se présente armé des seaux et des balais idoines. Dans le milieu de l'après-midi, le travail est effectué: la cuisine a été récurée, les vitres lavées et deux pièces sommairement nettoyées.

– Hélas, trois fois hélas, M. Casimir! notre devis est dépassé! Nous avons dû – vous l'avez constaté – employer une poudre ultra-spéciale et très coûteuse pour détruire ces infâmes petites bêtes qui s'introduisaient dans votre logement par les interstices des fenêtres.

Payez Fr. 1800.– et vous serez libéré!

A d'autres on propose des contrats annuels d'entretien, payables d'avance

bien sûr, quitte à ne plus remettre les pieds chez les bonnes âmes qui se sont acquittées de leur dû avec un peu trop d'empressement...

Arrêtons ici cette liste fastidieuse...

Serez-vous une de leurs prochaines victimes?
Nous ne l'espérons pas! Ne vous engagez pas à la légère, prenez le temps de la réflexion: la poussière et la crasse, si tant est qu'elles soient présentes depuis quelques années, pourront encore attendre quelques jours.

Demandez conseil à vos proches, requérez des offres à plusieurs maisons avant d'entreprendre quoi que ce soit!

Attention également aux achats irréfléchis sur le pas de porte! N'amassez pas les bidons de détergent qui pourront encore servir aux enfants de vos petits-enfants...

Un dernier conseil. Lorsque vous avez le net sentiment d'avoir été dupé, n'hésitez pas à prendre contact avec la police; elle est à votre service.

Bons nettoyages de printemps quand même!

Le chargé de prévention
J.-P. C.

LA DOMOTIQUE

Une ouverture sur demain

Prélude à l'arrivée des beaux jours, le Salon Habitat & Jardin s'est récemment tenu à Lausanne. Dans le cadre de Beaulieu, en plus de la part de rêve qu'offrent les mille et unes possibilités de vacances et d'évasion, le grand public aura pour la première fois pu s'intéresser au secteur particulier de la domotique.

Sous ce terme quelque peu barbare – du latin «domus» signifiant maison – se profile cependant une nouvelle façon de vivre. Et l'an 2000 devrait permettre une gestion automatisée de l'habitat, si tant est que cette forme de robotisation parvienne à emporter les suffrages de l'homme de la rue. En clair, un ordinateur central pourra tout à la fois coordonner diverses tâches ménagères et assurer la sécurité des biens et des personnes.
Déjà présente au bureau, à l'hôpital ou à l'hôtel, la domotique fera ainsi son apparition dans les ménages privés. Augmentant sensiblement le confort, elle sera surtout génératrice d'un gain de temps non négligeable. Bien comprise, elle pourra contribuer efficacement au maintien à domicile des personnes âgées ou dépendantes.

Commander et communiquer

Dans un temps pas si lointain, il sera alors possible de commander à distance l'ouverture des portes et fenêtres, de programmer les multiples fonctions des appareils ménagers proprement dits et de privilégier les contacts avec l'extérieur en utilisant les formes les plus modernes des télécommunications. Et tout ceci au moyen d'un seul écran de contrôle, lequel diffuse des informations claires et évidentes. Avec une centrale de commande «intelligente» qui répond aux ordres avec discernement et prévient les accidents domestiques, puisqu'elle ne peut en aucun cas obéir à deux ordres contradictoires.
Accès direct aux nouveaux services, la domotique permet également d'utiliser les banques de données, d'acheter par écran interposé ou de dialoguer en usant du visiophone.

Le coût et la planification

La domotique est apparue bien avant l'ère des microprocesseurs. En effet, la chaufferie combinée au mazout et les différents programmes de la machine à laver traditionnellement utilisés dans les habitations en sont les premières applications pratiques.
Pourtant, les réalisations globales de ces maisons «futées» demain se heurtent encore à des problèmes divers, notamment sur le plan financier. Le coût important de telles réalisations et leur planification dans le projet architectural et technique lors de la construction d'un bâtiment retarderont à n'en pas douter la généralisation de tels systèmes.

Et ce temps d'attente imposé aux «domoticiens» de demain devrait leur permettre de se familiariser tranquillement avec la robotique, en utilisant d'ores et déjà toutes les possibilités d'assistance et de surveillance propres à soulager l'homme d'aujourd'hui.

Arlette Roberti